

# **DISCOURS D'ACCUEIL DE MONSIEUR JOSE-MARIA GIL-ROBLES, PRÉSIDENT DE LA FONDATION JEAN MONNET POUR L'EUROPE**

**prononcé à l'Université de Lausanne le 23 février 2009  
par Patrick Piffaretti, Directeur de la Fondation**

Quel bel auditoire ! Et quelle belle assistance ! Pour vous accueillir, Monsieur le Président !

Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues,  
Chers amis,

J'aurai dans quelques instants le privilège et le plaisir d'inviter à cette chaire Monsieur José-María Gil-Robles, Président de notre Fondation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

M. Gil-Robles nous fera partager quelques « Considérations sur l'état et l'avenir de l'Union ». Sa conférence sera suivie, comme à l'accoutumée lors de nos événements, d'une séance de questions-réponses avec le public à laquelle notre Président a accepté de se prêter, ce dont nous lui sommes également reconnaissants.

Monsieur le Président,

Comme les membres de notre Conseil, nombreux ici ce soir, le savent bien sûr, vous êtes chez vous dans notre Fondation, à double titre, puisque non seulement vous êtes vous-même membre de notre Conseil, mais aussi en votre qualité de récipiendaire de la Médaille d'or de la Fondation que vous avez reçue le 23 novembre 1998 des mains du professeur Henri Rieben, alors Président de la Fondation.

Dans la laudatio qui accompagnait la remise de la Médaille, le professeur Rieben soulignait, au nom de la Fondation, « votre engagement et votre parcours, inspirés par des convictions démocratiques et humanistes au service d'une Europe source de paix, d'espérance et de progrès ».

Permettez-moi, Monsieur le Président, d'évoquer ce soir, pour notre public, quelques points particulièrement éloquents de ce parcours.

---

Après quelques années d'exil, votre père figure emblématique de la République espagnole dans les années 30 ayant dû quitter l'Espagne franquiste, vous faites de brillantes études de droit, couronnées en 1957, vous avez 22 ans, par le Prix extraordinaire de fin d'études de l'Université de Salamanque.

Très tôt, en 1957 également, vos convictions européennes vous conduisent à adhérer à l'« Association espagnole de coopération européenne ». C'est aussi le début de votre engagement politique.

Vous êtes par la suite

- professeur de droit public à l'Université de Madrid
- conseiller juridique des Cortès

- avocat
- éditorialiste de publications juridiques et auteur de nombreux travaux d'expert en matière notamment de procédures démocratiques, de droit parlementaire et de droit public ; auteur également de nombreuses publications sur la construction européenne
- vos activités politiques vous amènent en 1997 à devenir Secrétaire général du Parti Démocrate-social-chrétien espagnol et en 1989 à la Vice-présidence du Parti Populaire Européen.

C'est en 1989 que vous êtes élu pour la première fois Député au Parlement européen. Vous le resterez 15 ans, jusqu'en 2004, au sein du Groupe du Parti populaire européen et Démocrates européens.

A peine élu au Parlement européen, vous y développez une maîtrise remarquée des problèmes institutionnels, qui vous propulse en 1992 à la présidence de la puissante Commission des Institutions.

Vous êtes élu en 1994 Vice-président et en 1997 Président du Parlement européen.

Votre présidence, de janvier 1997 à juillet 1999 (la pratique fixe à un maximum de 2 ans et demi la durée des présidences du Parlement européen), a été particulièrement riche d'événements importants pour l'Union, auxquels le Parlement, sous votre conduite, s'est trouvé étroitement associé ; je mentionnerais notamment :

- la négociation laborieuse et l'entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam
- le début des négociations sur l'élargissement de l'Union aux nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale
- la mise en œuvre de l'Euro et la révision de l'assise financière de l'Union
- l'établissement d'un meilleur équilibre institutionnel entre Commission, Conseil et Parlement, au profit de ce dernier, nous y reviendrons.

En 1999, vous succédez à Mário Soares, également membre de notre Conseil, à la présidence du Mouvement européen international, présidence que vous assumez jusqu'en 2005.

Elu en 2006 Président de l'influente « Association des anciens Députés du Parlement européen », charge que vous exercez encore, vous gardez par là encore aujourd'hui un lien étroit et actif avec le Parlement ; c'est d'ailleurs de ce fait que nous avons eu notre première rencontre en 2008 à Bruxelles dans les locaux du Parlement européen.

Vous êtes également aujourd'hui

- titulaire de la Chaire Jean Monnet à l'Université de Madrid
- et vous dirigez le prestigieux cabinet d'avocats « Gil-Robles & Moreno » à Madrid.

Vous êtes enfin titulaire de nombreuses distinctions et reconnaissances nationales et internationales ainsi que de nombreuses distinctions académiques.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de mettre brièvement en évidence deux axes privilégiés de pensée et de convictions particulièrement représentatifs de la vision et de l'action européennes de notre Président.

Premièrement, Monsieur le Président, en militant que vous êtes, à la fois de la démocratie et d'une Europe unie plus solidaire et plus proche du citoyen, vous avez présidé le Parlement européen avec la conviction que tout renforcement de cette assemblée servirait la cause de la réduction du déficit démocratique de l'Union. Les tensions et les difficultés n'ont pas manqué dans le cadre des négociations de la Conférence intergouvernementale qui devaient aboutir à la réforme des institutions et au traité d'Amsterdam. Sous votre présidence, le Parlement est sorti renforcé de ces négociations, parfois « à l'arrachée », voyant en fin de compte ses pouvoirs législatifs et de contrôle s'accroître et gagnant considérablement en visibilité et en influence. Cela s'est traduit en particulier par un élargissement du champ de la co-décision dans tous les domaines législatifs et dans le domaine budgétaire d'une part, par un rétablissement de l'équilibre institutionnel, la nomination et l'action de la Commission devant être fondée, ce fut votre exigence, sur la confiance du Conseil certes, mais aussi, de façon déterminante, sur la confiance du Parlement.

En second lieu, vous avez constamment tenu à rappeler les principes fondateurs de l'Europe communautaire, faisant souvent référence, dans vos interventions, à l'actualité de la « méthode Monnet ». C'est ainsi qu'en matière de sécurité intérieure, d'Europe sociale, et même de politique étrangère et de sécurité commune, vous avez systématiquement fait état, dès lors qu'il s'agissait d'intérêts communs, des limites de la méthode intergouvernementale. « Il faut réfléchir, dites-vous, à une méthode plus efficace qui ouvre la voie à de véritables impulsions communes ». Et vous ajoutez : « Jean Monnet l'a inventée, il n'y a vraiment pas besoin d'aller chercher ailleurs. Il faut s'approcher de cette méthode, au besoin pas à pas, avec des régimes transitoires, mais dans cette direction, dès lors qu'il s'agit d'intérêts communs ».

---

Dans votre dernier discours à Strasbourg, Monsieur le Président, vous avez dit combien vous avez été animé par la passion de l'Europe, « cette passion (je cite) grâce à laquelle l'utopie des fondateurs est devenue en grande partie réalité ». Un livre vous a d'ailleurs été consacré, dont le titre est précisément « Passion d'Europe ». Cette passion a manifestement continué de vous animer, tant à la présidence du Mouvement européen international, qu'aujourd'hui dans vos fréquentes interventions publiques et dans le souci permanent qui est le vôtre de la transmission de messages forts aux nouvelles générations.

Une grande cohérence relie l'esprit qui vous inspire et caractérise vos accomplissements et l'esprit qui a animé Jean Monnet et ses compagnons bâtisseurs.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, non seulement, comme je le rappelais au début, vous êtes à la Fondation chez vous, mais c'est aussi tout naturellement que nous sommes heureux de vous voir reprendre le flambeau de la présidence de cette Fondation, dans l'esprit de son fondateur et dans la continuité de l'œuvre magnifiquement engagée et conduite par Henri Rieben et poursuivie par Bronislaw Geremek.

Monsieur le Président, j'ai le plaisir de vous céder la parole.